

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

CONSTANTINOPLE, 26 AOUT.

Il paraît certain que la Porte ottomane a fait une réponse satisfaisante à la demande que lui avait adressée l'ambassadeur français au sujet de l'expédition du capitain-pacha. Elle a déclaré, dit-on, que le capitain-pacha n'avait fait qu'une excursion jusqu'à Tunis à l'effet d'exécuter des manœuvres et qu'il serait de retour à la fin du mois. Quelques officiers sont sur le point de partir d'ici pour le camp de Wossnesensk. On dit toujours qu'une fois les manœuvres terminées, l'empereur Nicolas se rendra ici dans le plus strict incognito. Cependant, il est à craindre que la peste ne détourne le czar de son projet.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 18 SEPTEMBRE.

On écrit de Windsor, en date de dimanche : La reine est revenue hier soir au château, accompagnée du roi et de la reine des Belges. Cette après-midi, la reine, le roi et la reine des Belges et la duchesse de Kent, se sont promenés dans le Grand Parc. Cette belle promenade, si longtemps abandonnée, est devenue maintenant le rendez-vous de toute la haute société.

— L. M. le roi et la reine des Belges partiront mardi prochain pour retourner à Bruxelles, où elles arriveront à temps pour assister aux fêtes de septembre qui commenceront le 23.

— Environ 150 électeurs de Chelsea, Kensington, Brompton et Fulham ont dîné hier à la taverne du Cerf, Fulham-Road. Le but de cette réunion était de fonder une association réformiste à l'effet de soutenir les principes libéraux, veiller à l'enregistrement des noms des électeurs et protéger utilement les réformistes de ce district. M. Warburton, membre du parlement, présidait l'assemblée. On remarquait parmi les convives, MM. Hume, Hawes, etc. Un toast a été porté en l'honneur de MM. Byng et Hume.

— L'état sanitaire de Londres n'a été depuis longtemps aussi satisfaisant qu'il est aujourd'hui. Les listes de mortalité donnent pour la semaine dernière une diminution de 118 décès sur la semaine précédente. Ceci est un fait à constater pendant que partent ailleurs et surtout dans les autres capitales règnent des maladies dangereuses.

FRANCE. — PARIS, LE 19 SEPTEMBRE.

Le prince Alexandre de Wurtemberg a été reçu aujourd'hui par le roi. Sans doute que S. A. a voulu remercier son futur beau-père de la noble hospitalité qu'il lui accorde à l'Elysée-Bourbon. Ce beau palais a déjà pris un aspect de vie inaccoutumé. Les valets et les piqueurs à la livrée du roi, des équipages, des chevaux de la main ont été mis à la disposition du prince, et deux factionnaires de la ligne gardent la porte d'entrée, indépendamment du factionnaire sous les armes.

S. M. quittera Paris le 23 de ce mois pour se rendre au camp de Compiègne. Elle sera accompagnée de toute la famille royale et du prince Alexandre de Wurtemberg.

— Aux détails qui ont déjà été donnés sur le mariage de la princesse Marie avec le prince Alexandre de Wurtemberg, on peut, nous assure-t-on, ajouter les renseignements suivants :

La négociation aurait été entamée directement par le prince avec la cour des Tuileries, qui aurait mis pour condition ex-

presse que l'affaire serait traitée diplomatiquement et par le représentant du Wurtemberg à Paris. Le consentement de S. M. Wurtembergoise à cet arrangement n'est pas encore arrivé, ce qui retarde la marche de la négociation; le point de la religion qui n'est pas encore abordé pourrait bien, dit-on, présenter quelques difficultés, la maison de Wurtemberg tenant beaucoup à passer pour un des plus fermes soutiens de l'église réformée. Cependant les points accessoires seraient déjà convenus de gré à gré entre la cour des Tuileries et le prince; aussi, le prince aurait consenti à se fixer en France et on lui aurait fait espérer la dignité de pair de France et le rang de lieutenant général.

Le palais de l'Elysée Bourbon serait donné en jouissance aux deux époux. La princesse aurait une dot d'un million comptant et une rente viagère de cinquante mille écus. Son donaire, ne s'élèverait qu'à dix mille florins, soit qu'on veuille se conformer à l'usage des princesses de la famille de Wurtemberg, soit que la fortune du prince ne permette pas d'aller au-delà. En effet, par son mariage, il renonce à une pension de 40,000 roubles que lui faisait la Russie, et à la terre d'Eleru en Gourlande dont il portait le titre, et qui lui rapportait environ autant que sa pension. Il ne lui resterait qu'une propriété située près de Bayreuth et son apanage en Wurtemberg, le tout environ 50 mille francs de rente. Si la négociation, malgré les entraves qu'elle présente encore, arrivait à son terme, le mariage se ferait dans la première quinzaine de novembre et non pas d'octobre, comme plusieurs journaux l'ont annoncé.

— Une ordonnance en date du 11 septembre porte : Un crédit supplémentaire d'un million de francs est ouvert sur l'exercice 1837 à notre ministre, secrétaire d'état des travaux publics, de l'agriculture et du commerce pour le paiement des primes relatives à la pêche de la morue et de la baleine.

— Il résulte de l'instruction ministérielle pour l'inspection générale de 1837, qu'à dater du 1^{er} octobre, il est accordé aux troupes de toutes armes stationnées en France des congés de semestre au tiers par grades des officiers, et au sixième des sous-officiers et soldats.

— Les lettres des départements annoncent que partout se forment des comités électoraux.

— Le bâtiment à vapeur le *Tartare* est parti le 16 de Toulon pour Tunis.

— On peut dire que le choléra a cessé maintenant à Marseille; le bulletin du 14 porte 14 morts, dont 3 cholériques seulement.

— M. de Richepense, capitaine au 1^{er} hussards, a obtenu l'autorisation de faire partie de l'expédition de Constantine; il va venger la mort de son frère, brave militaire qui fut tué en mettant le pied dans la ville d'Achmet, à la tête d'une compagnie de grenadiers, sous la porte même de Constantine.

— On croit que l'autorité est sur les traces des malfaiteurs qui ont commis le vol si considérable du Palais-Royal. Des patrouilles ont arrêté plusieurs individus qui paraissaient sans asile et qu'on a trouvés nantis de valeurs considérables et principalement de bijoux.

— Un graveur de Paris vient de faire servir son art à se venger d'un débiteur dont il ne pouvait parvenir à se faire payer; il a fait répandre de petites médailles qui portent le nom de son débiteur et l'époque depuis laquelle il lui a prêté.

— Il vient d'être dressé sur le registre de l'état-civil d'une

autres dansaient. Ces dernières étaient vêtues de pourpre brodée de galons d'or; leurs larges pantalons tombaient sur leurs pantouffles couleur grenat. Un juste-au-corps sans manches et très ouvert sur la poitrine laissait à leurs membres la faculté de se déployer en tous sens. Une ceinture de gaze brodée d'or leur serrait légèrement la taille et se détachait avec beaucoup d'effet sur le vert foncé du juste-au-corps.

• A notre vue, ces charmantes esclaves cessèrent les jeux auxquels elles se livraient, pour nous conduire au palais situé plus au centre des jardins. Là, nous trouvâmes rangées en ordre de bataille une centaine de femmes, tant noires que blanches, tant jeunes que vieilles, et qui toutes appartenaient à la suite de la sultane. Celle-ci nous attendait à la porte de ses appartements intérieurs, entourée d'une douzaine d'esclaves favorites qui lui composaient un brillant et séduisant état-major. La grande salle que nous traversâmes avant de pénétrer jusqu'à elle était payée en marbre blanc et ornée dans le milieu d'un bassin d'environ quinze pieds de diamètre, où l'on voyait un jet d'eau s'élever jusqu'aux élégantes sculptures du plafond et retomber en pluie fine, à travers laquelle étincelaient comme les rayons du soleil les lambris dorés et les franges des draperies. Tout autour de cette salle régnait une rangée de coussins de soie blanche, posés sur des tapis de Perse brodés en argent. Dès que nous entrâmes, on nous offrit du café et des pipes.

• La sultane a environ trente-cinq ans; ses traits sont d'une grande beauté, mais sa physionomie est dépourvue d'expression. Elle était magnifiquement vêtue; ses vêtements, surchargés de diamants et de pierres, paraissaient resplendissants; les femmes qui l'entouraient, rehaussaient encore son éclat de toute la richesse de leur parure. Je n'avais jamais vu tant de splendeur ni tant de magnificence. Pendant

commune des environs de Paris, un acte de mariage d'un vétéran de nos glorieuses armées avec une dame de quatre-vingt-treize ans.

— Un cas embarrassant vient de se présenter à Rhétel. On célébrait un mariage; déjà le maire avait prononcé la formule portant que les deux futurs sont unis, quand la demoiselle, se ravisant, a refusé de signer l'acte. La formule prononcée par l'officier de l'état-civil a-t-elle suffi pour rendre le mariage conclu, malgré son refus de signature? Est-elle fille ou femme devant la loi? C'est une question de jurisprudence matrimoniale qui probablement ne s'était pas encore présentée.

— On se rappelle encore l'excellente plaisanterie publiée dernièrement par tous les journaux, l'histoire de ce charlatan italien qui, à l'aide d'un sirop merveilleux, aurait guéri Duprez d'une extinction de voix, et lui aurait donné son fameux *ut* de poitrine. Ce conte a été pris au sérieux par un figurant de l'Opéra-Comique qui vient d'écrire à notre grand chanteur, pour lui demander le nom et l'adresse du sirop musical auquel il doit cette voix qui fait les délices de la capitale.

La lettre autographe circulait hier dans le foyer de l'Opéra. On admirait surtout la phrase suivante qui servait de conclusion à cette curieuse épître :

« Si vous me communiquez le secret de la chose, vous pouvez être sans crainte; moi, être un ingrat! moi, vous faire de la concurrence! oh! non... Je respecte votre voix de ténor, et ma parole d'honneur la plus sacrée, je me bornerai à prendre du sirop de basse-taille. »

— Faut-il le croire? Paganini va se faire chef d'orchestre, et dirigera des soirées musicales. C'est rue du Mont-Blanc, à côté de l'ambassade de Belgique, que s'élève la salle du concert dont il a pris, dit-on, la direction. Depuis plusieurs mois, de nombreux ouvriers ont exécuté des travaux d'embellissements, qui feront de ce local une espèce de palais comme on a vu encore jusqu'à présent que dans les contes d'Hoffman. Trois cent mille francs seront dépensés en décorations de toutes natures, salle de bal, salle de billard, salle de journaux, tout se trouvera réuni dans ce lieu, qui a pris pour titre définitif le nom de *Casino*. Les peintures les plus singulières, les lustres les plus flamboyants, les décorations les plus bizarres se disputent les murailles et les plafonds. On ajoute que le prix d'entrée sera de 10 francs par personne. (Commerce.)

Bulletin de la bourse de Paris du 19. — Il y a eu aujourd'hui faiblesse générale dans les cours de toutes les valeurs, et il s'est fait un très petit nombre d'affaires. Plusieurs fonds n'ont même eu qu'un seul cours. Il manquait un assez bon nombre d'agens de change au parquet.

Quant aux spéculateurs, la désertion en ce moment est générale; l'ouverture de la chasse a enlevé la majeure partie des habitués de la bourse, et il est probable que cet état de choses continuera jusqu'à la fin du mois. Les actions industrielles se ressentaient aussi de l'absence des spéculateurs, et il y a eu sur ces valeurs fort peu de transactions.

L'actif espagnol a donné lieu à quelques transactions dans les prix de 20 3/4 à 3/8. Les fonds portugais ont aussi été un peu remués.

AFFAIRES D'ESPAGNE

La suite des nouvelles de Madrid était attendue avec impatience. Il ne paraît pas que les troubles qu'on redoutait aient éclaté; mais d'autres causes, comme on le verra, ont décidé la mise en état de siège de la capitale.

quelques moments j'en fus ébloui, et ma compagne partagea ma surprise et mon admiration. Cependant nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que nous étions, de notre côté, l'objet de l'étonnement général. La sultane, après nous avoir fait asseoir, examina toutes les diverses parties de notre habillement, et nous fit exprimer par une de ses esclaves qui parlait assez couramment l'anglais, combien elles excitaient sa curiosité; elle nous demanda l'usage de plusieurs petits objets de fantaisie dont nous étions parées; mais ce furent nos gants qui attirèrent particulièrement son attention; elle manifesta même le désir d'en avoir quelques paires. Elle voulut aussi porter une boucle de ceinture et passa la mienne au schall qui ceignait ses reins. Voyant le vif plaisir que lui causait cet ornement, je la priai de vouloir bien me permettre de le lui offrir, et elle ne fit aucune difficulté de l'accepter. Je crois même que si j'avais osé lui donner les gants que j'ai aux mains, elle les aurait pris avec une égale satisfaction.

• A midi et demi, des ennuques noirs se présentèrent pour nous conduire dans la salle où le dîner était servi. Ils nous versèrent de l'eau de senteur sur les doigts et nous invitèrent à les suivre. Nous pénétrâmes alors dans une vaste pièce, au milieu de laquelle se trouvait une petite table qui, malgré le drap d'or dont elle était couverte, produisait un effet fort disgracieux; les plats de porcelaine de Sèvres étaient pour la plupart ébréchés ou fêlés; les couteaux, aussi de fabrique française, n'avaient rien d'élégant, et je remarquai que la sultane se servait de sa cuillère et de sa fourchette d'une manière extrêmement gauche; ce qui me fit présumer qu'elle ne les employait que dans des circonstances extraordinaires. On nous donna à chacune deux serviettes, l'une pour garantir nos vêtements, l'autre pour nous essuyer. Tout le temps que nous mangeâmes, des nègresses ne cessèrent de nous éventer avec beaucoup de force. Ce genre de délice nous parut assez incommode dans la

FEUILLETON.

VISITE DANS UN HAREM.

Nous empruntons à la *Revue française* du 15 septembre la relation d'une dame américaine admise à l'insigne faveur de visiter le harem du pacha d'Egypte. On ne citait guère que lady Montagu qui eût joui d'une pareille faveur dans le harem du grand-seigneur.

« ... Nous sommes, dit-elle, les premières chrétiennes libres qui aient pénétré dans le sanctuaire des plaisirs de son altesse, et il est probable qu'il se passera longtemps avant qu'une de nos cordonnées puisse jouir du même avantage. Je vais essayer de vous décrire les merveilles dont nous avons fait un minutieux relevé.

• Nous sommes allées deux fois, Jenny et moi, au harem de Méhémet-Ali; la première fois pour rendre visite à la sultane, et la seconde pour passer la journée avec cette princesse. En descendant de voiture, nous avons été reçues chaque fois à la porte du mur d'enclos des jardins par une douzaine d'eunuques noirs, qui nous ont conduit par des allées tortueuses et ombragées de grands arbres touffus à travers lesquels les rayons du soleil ne percent jamais, jusqu'à un kiosque situé sur une colline artificielle et d'où l'on domine les immenses bocages qui entourent complètement le mur d'enceinte de manière à former une seconde clôture. Ces bocages sont tellement touffus et les sentiers qui les traversent tellement multipliés, qu'il serait difficile sans guide de reconnaître son chemin. Cependant les jeunes odalisques sont familiarisées avec tous les détours des bosquets, et les parcourent seules et sans crainte.

• Nous trouvâmes dans le pavillon dont je viens de vous parler trois esclaves qui jouaient de différents instrumens à cordes, tandis que deux

Voici les dernières dépêches télégraphiques :

Bordeaux, 15 septembre 1837, à 6 heures du soir.
(Parvenue par courrier du 18.)

Le général commandant la 11^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

« Le prétendant s'était dirigé par Frias et Carrête sur Cuenca, suivi par le général Espartero, qui est entré dans cette dernière ville le 8 au soir, ayant forcé l'ennemi à rétrograder.

Bayonne, le 17 septembre, à 11 h. du soir.
Madrid, le 13.

L'ambassadeur de France à M. le ministre des affaires étrangères.

« Un décret du 11 déclare de nouveau Madrid en état de siège par suite de l'approche des factieux.

« Hier un corps de 3 à 4,000 hommes a paru à une lieue de la capitale et y a pris position jusqu'à cinq heures du soir, sans autre démonstration que quelques coups de fusil échangés entre les tirailleurs et ceux de la garnison. On avait pris les mesures nécessaires pour défendre la place et assurer la tranquillité publique, qui n'a pas été un instant troublée.

« L'approche d'Espartero, qui entre à l'instant même à Madrid à la tête de sa division, a contraint les carlistes à se replier sur Arganda, et tout a repris ici sa physionomie accoutumée.

Ainsi Espartero est encore arrivé une fois juste à temps pour sauver la ville : cela est tout à fait providentiel.

Bayonne, 18 septembre, à 9 h. 1/2 du m.

Le général commandant la 20^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

Espartero, instruit le 9 à Cuenca de la jonction de don Carlos avec les bandes de Valence à Tarazona, est parti pour Madrid, espérant arriver avant l'ennemi, qui était attendu le 11 à Fuentiduena, sur le Tage. Madrid a été mis en état de siège. La garnison et la milice étaient sous les armes le 13, et la ville était tranquille.

La Gazette officielle était sans nouvelles... (Interrompu par la nuit.)

Narbonne, le 18 septembre 1837, à 6 h. du m.
Perpignan, le 17 au soir.

Le général commandant la 21^e division militaire à M. le ministre de la guerre.

Le 9 au soir, Orca, venant de Xérica, avec son prisonnier Buil est entré à Valence, où était attendu le 11 l'armée du centre, diminuée de quatre bataillons laissés à Espartero, qui avait, le 8, son quartier-général à Terael.

Le prétendant était à Frias; d'après les mouvements d'Orca et de la brigade Borso, revenue à Torrente, on suppose que don Carlos, au lieu de marcher sur Cuenca, veut revenir sur Valence.

(La première de ces dépêches, publiée ce matin par le *Moniteur*, ne fait que répéter ce qui était contenu dans la dépêche donnée par la *Charte* hier au soir. On sait qu'Espartero est entré à Madrid le 13, et que les carlistes se sont retirés sur Arganda.)

— Les journaux de Madrid, du 11, parlent d'une manière vague de la conspiration carliste qu'on a découverte dans cette capitale; elle tendait à délivrer les prisonniers du Saladero, et ensuite proclamer don Carlos. On dit que le colonel Baiges, a été arrêté dans la nuit du 9 au 10, au moment où il se disposait à quitter la capitale. On parlait aussi de l'arrestation du marquis de Balmédiano, et autres notabilités carlistes.

On a continué dans la séance du 10 la discussion de la proposition de M. Sances sur la responsabilité qu'on prétend avoir encouru M. Pita Pizarro pour un acte insignifiant émané par ce ministre lorsqu'il faisait partie du cabinet Calatrava.

M. Pita Pizarro même a demandé que la proposition fut prise en considération, car il donnera alors des explications satisfaisantes; la proposition a été remise à la commission des députations provinciales.

PORTUGAL.

Par voie d'Angleterre.

Le paquebot *the Star* est arrivé à Falmouth avec des nouvelles de Lisbonne du 9 septembre. Les détails sur les opéra-

situation où nous nous trouvions, et plus d'une fois nous faillîmes perdre la respiration. Les plats se succédaient avec une grande rapidité; nous en comptâmes jusqu'à trente-cinq, nombre assurément prodigieux pour quatre personnes; car son altesse n'avait admis à dîner avec nous que sa favorite, vieille mulâtresse dont le regard hardi et scrutateur nous fit souvent baisser involontairement les yeux.

Quand nous nous levâmes de table, de jeunes esclaves nous versèrent encore de l'eau de senteur sur les mains et nous offrirent du café et des pipes. Pendant que nous fumions, la sultane fit sa prière, de voir qu'elle remplit cinq fois par jour; elle revint ensuite vers nous, et prit un plaisir tout particulier à nous entretenir des amis que nous avions laissés en Europe, du désir que nous pouvions avoir de les rejoindre et des lieux remarquables qu'elle nous conseillait de visiter avant de quitter l'Égypte.

À trois heures les eunuques noirs qui nous avaient amenés vinrent nous chercher. La journée nous avait semblé bien courte, et ce fut avec un regret aussi vif que sincère que nous nous séparâmes de la sultane, de son palais de féé, de ses jardins enchantés, pour retourner habiter notre petite maison au Caire.

UN DOUBLE SUICIDE.

La marquise *** a cinquante ans; quelques amies de pension lui en donnent même davantage. Outre ses cinquante ans et une fortune assez claire, la marquise a un amant *inde vice*. Voilà ce que ne peuvent lui pardonner les plus jeunes qui n'en ont pas encore, les plus vieilles qui n'en ont plus.

Le monde d'aujourd'hui est moins aimable qu'au siècle dernier. Il raille un amour de 50 ans; il s'efforce de faire de l'esprit aux dépens de la marquise, les chuchotements des salons, les demi-confidences amica-

tions des deux armées belligérantes sont fort contradictoires, et l'on est encore dans la plus grande incertitude sur le résultat final de la lutte. Le parti du gouvernement actuel a répandu le bruit que le baron de Bonfim a rencontré Saldanha dans sa retraite et lui a fait éprouver une perte de 300 hommes, mais ce bruit ne se confirme pas. Le marquis de Saldanha s'est dirigé sur Thomar, où il devait être rejoint par la division du Nord commandée par le baron de Leira, venant de Valença. Les miguelistes sont sur le *qui vive* dans les Algarves.

Le général Sa da Bandeira est reparti le 8 de Lisbonne pour Oporto, avec 350 hommes du 5^e. chasseurs, dans le but d'y renforcer la garnison.

Le vicomte Das Autas, est arrivé à Almeida, n'ayant plus avec lui que 600 hommes, le reste de sa légion ayant passé du côté des partisans de la charte.

— Le *Globe* anglais fait remarquer que tout ce que l'on peut conclure comme probable des nouvelles contradictoires du Portugal, c'est que les partisans de la charte ont renoncé pour le moment à attaquer la capitale, qu'ils se sont retirés à l'intérieur, et que peut-être ils feront une attaque sur Oporto dont les habitans paraissent être favorables à leur cause.

Au départ du Star, la reine Dona Maria n'était pas encore accouchée.

On faisait des préparatifs à Lisbonne pour la célébration de l'anniversaire de la proclamation de la constitution de 1820; cet anniversaire est le 10 septembre.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 20 SEPTEMBRE.

M. le ministre de la guerre a envoyé une instruction à tous les chefs de corps de l'armée pour faciliter les opérations de l'association générale pour l'encouragement du service militaire. La Société pourra accorder 5 fr. par homme au sous-officier chargé du travail relatif aux réengagemens. La plus grande surveillance est recommandée pour prévenir l'emploi des moyens de surprise et autres que l'honneur réprouve.

— Dans l'intérêt du service des places et dans celui du bien être matériel de l'armée en général, une inspection générale du personnel de l'état major des places qui se trouve dans leur commandement, ainsi que de tous les bâtimens militaires et des localités qui en dépendent, est passée en ce moment par MM. les commandans de province, pour être terminée avant l'expiration du mois.

— MM. Odillon-Barot et Arago ont fait lundi le voyage à Anvers et à Wetteren par le chemin de fer, et sont partis avant-hier matin pour Louvain, après être allés visiter Gand en compagnie de M. Quetelet; les deux voyageurs ont fait lundi visite à M. le ministre des travaux publics, ils se proposent de se rendre à Liège pour visiter S-raing.

— Il sera procédé le 11 octobre prochain, à midi, au ministère de la guerre, à la réadjudication des fourrages pour les provinces de la Flandre orientale et occidentale, Hainaut, Liège, Namur et Luxembourg.

— On prévient messieurs les négocians et banquiers qu'il circule de fausses lettres de change. Samedi dernier un individu s'est présenté au bureau de messieurs Cattoir, L. Roger et C^e, fournisseurs de fourrages à Bruxelles, avec une traite sur eux de fr. 8,250 au 15 courant, tirée par E. J. Pyn fils de cette ville à l'ordre de M. J. Bierickx-Dumontier. Le teneur de livres de la maison de Bruxelles ayant cru remarquer que la signature de M. E. J. Pyn fils était fautive, en fit l'observation au porteur qui dut convenir qu'elle avait peu de rapport avec la véritable signature du tireur et il l'invita à repasser quand ses chefs se seraient trouvés au bureau à une heure de l'après-midi : depuis l'individu n'a plus reparu.

— Il vient encore d'arriver à Anvers par le navire *Eglantine*, de New-Castle, une nouvelle locomotive d'une force supérieure à tout ce que nous avons en ce moment. Cette machine présente quelques différences avec celles actuellement en activité, elle a entre autres les roues d'une plus grande dimension.

— M. Jos. Allard vient de terminer un magnifique vase en vermeil, que la Reine offrira au vainqueur des courses qui auront lieu pendant les fêtes de septembre. Ce vase est

les, les avertissemens du directeur miment à toute heure ce dernier de bris de la constance des anciens jours... La marquise n'est pas infidèle... non, mais elle voudrait briser ses chaînes... à regret, croyez le, car à 50 ans, c'est pour toujours.

Mais un autre Saint-Lambert s'est rencontré, un roc de fidélité; des baigns de Tivoli aux rives de la Bièvre vous en chercheriez vainement un pareil. Le baron de S... sait trop ce que vaut la marquise : quel trésor d'esprit, de grâce, de douceur il possède, pour écouter cette voix cruelle qui dit : il faut nous séparer. Une allusion, un mot relatif à ces idées de division lui donnent des spasmes et des nuits sans sommeil. et si, dans un excès de repentir et de regret, la marquise renouvelle la fatale proposition, le baron de S... n'a plus qu'un moyen, moyen violent, mais infailible : il prend une pose tragique, verse de ses mains gantées de l'eau dans une coupe de cristal, ouvre avec fracas une petite boîte émaillée, et répand dans l'eau une poudre blanche. Un mot de cette bouche aimée arrête la mort sur les lèvres; cinq fois cette scène s'est répétée, cinq fois St-Lazare en a été effrayé.

La marquise cependant éprouve de plus en plus le besoin de rompre avec M. de S... L'amour lui-même ne parle plus que faiblement... Un jour elle épanche son cœur tout entier dans le sein d'une vieille amie qui la console. — Il veut se tuer, il se tuera ! s'écrie l'infortunée. — On n'en meurt pas, marquise; on n'en meurt pas. — Vous croyez ? mais le poison est là. — Plaisanterie, ma chère : je connais cela, pure plaisanterie : la poudre blanche est de la limonade gazeuse. Brusquez la rupture; attendez le dénouement; démasquez le comédien, et vous êtes sauvée.

La marquise réfléchit et prend une résolution bien arrêtée. L'heure du rendez-vous arrive; l'entrevue est sentimentale, et bientôt la conversation tombe sur le projet de séparation. Le mot fatal arrive sur

exactement pareil à celui que M. Allard a exécuté pour les courses de la kermesse et qui a été l'objet de l'admiration du public.

— Il vient de se former une société particulière pour utiliser, d'ici à trois mois, les nouvelles voitures de M. Dietz, avec des chevaux, en attendant la confection de ses nouveaux remorqueurs. Le premier service sera de Gand à Lille, pour faire suite aux chemins de fer, et régulara son point de départ au fur et à mesure que la confection de ceux-ci s'achèvera. Il paraît que cette première ligne correspondra avec Broges et Ostende, Ypres et Tournay. Il est question aussi d'un service de Bruxelles à Diest en passant par Louvain.

— Le jardin botanique s'est enrichi cette année d'une brillante collection de *Dahlia*s nouveaux. C'est une des plus belles et des plus complètes du pays.

— On écrit de Gand, 19 septembre :

Rien ne sera négligé pour embellir les fêtes qui se préparent pour l'inauguration du chemin de fer; les drapeaux qui couronnent les édifices publics dans les solennités nationales, seront tous renouvelés, sur le bastion n. 2 de la citadelle sera arboré un drapeau tricolore de quarante-deux aunes de longueur; la perche qui le supportera est le sapin le plus long que l'on ait pu trouver dans nos environs; la superbe tour de St. Bavon, qui se dessine si majestueusement au-dessus du chemin de fer, aura également sa bannière de vingt aunes de longueur.

Il paraît que le service funèbre pour le repos des braves morts en défendant la cause nationale sera célébré mardi, 26 du courant. La messe de *Requiem* de Mozart sera exécutée par un orchestre nombreux; la plus grande pompe sera déployée dans cette circonstance : un superbe catafalque ornera la grande nef de la vaste église de St. Michel. Si nous sommes bien informés, le clergé de cette église a renoncé spontanément aux honoraires qui lui reviennent du chef d'une semblable solennité.

Bruxelles, 20 septembre (trois heures). — Bourse nulle et sans affaires à cause de la liquidation. Les cours des valeurs indigènes ont été très variés. Société Générale titres en nom B. 790 1/2 790 P, certifiés au porteur émission de Paris 1678 P, Société de Mutualité 1135 (113 1/2 P), Banque de Belgique 1497 50 (140 3/4 A), Actions Réunies 1021 25 (102 1/8), Raffinerie Nationale 1130 (113) et A très demandées et point de vendeurs; nouvel emprunt de la Banque Foncière 3 1/2 p. c. 100 (paié) A; Fabrication de papiers, Mathieu Nelis et comp., 1040 (104) A. Il n'est plus question des Chemins de fer français.

La réaction de Paris ni les mauvaises nouvelles d'Espagne n'ont produit d'effet marquant sur la dette active, ouverte à 18 A 48 1/8 P, elle n'est pas sortie de ce prix pour le comptant, et il y a toujours acheteurs; le terme est coté 18 P, primes à un mois 18 1/2 dont 3/4 P.

La vente publique de sucre faite ce matin par la Société de Raffinerie Nationale, avait attiré un grand nombre d'enchérisseurs; tous les lots présentés ont été enlevés à des prix satisfaisans.

Marché des huiles et grains. — Les huiles sont absolument sans affaires. Les tourteaux et la graine de colza sont assez demandés.

Anvers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. — Ardois 17 7/8 18 1/8 18 A au comptant et au 25 18 1/8 P.

LIEGE, LE 21 SEPTEMBRE.

Le conseil communal de Bruxelles, dans sa séance du 20, vient de décider qu'il serait fait une demande auprès du gouvernement, pour que, de concert avec la ville, il fût l'acquisition de la belle collection de feu M. le docteur Schuerling, et que ce beau cabinet de zoologie vienne encore augmenter la richesse du Musée de la capitale.

Les journaux anglais du 18 septembre nous apportent des nouvelles de Lisbonne, en date du 9 du même mois. Les affaires politiques y sont toujours dans le même état.

Les mêmes journaux ne contiennent rien de l'intérieur qui mérite d'être reproduit. LL. MM. le roi et la reine des Belges étaient encore le 17 au château de Windsor.

— Un incendie très-violent a éclaté cette nuit vers les deux heures du matin, dans la maison occupée par M. Alex. Paulis, lamier, et M. Defooz, quincaillier, rue Crapaurue, en cette ville.

Le feu, alimenté par une grande quantité de lames à tisser et des machines qui se trouvaient dans le grenier de la maison, a détruit en peu d'instants la toiture du bâtiment.

Les secours cependant n'ont point manqué, MM. Grosfils, brasseurs, notre population si active et si zélée dans de pareilles circonstances, plusieurs membres du conseil municipal, notre digne curé doyen et plusieurs ecclésiastiques, les pompiers et la gendarmerie, ont réalisés d'efforts pour arrê-

les lèvres de la marquise; M. de S... ne s'en alarme pas; nouvelle assistance, le cristal s'ébranle, alors la boîte émaillée s'ouvre. — Eh bien! s'écria la marquise dans le paroxysme de l'amour et de la folie, tu veux mourir, mourons ensemble, mourons avec nos amours ! — Le baron pâlit, ses lèvres s'agitent convulsivement... Sa maîtresse en est émue. Au moment de démasquer un vieil ami, elle hésite. Est-il coupable? Est-il malheureux?

Mourons, dit le baron, après un moment de silence effrayant. Les verres sont préparés, la boîte émaillée se vide tout entière. Séparons-nous, ajouta-t-il, mais pour l'éternité; séparons-nous, reprend en s'écriant la marquise, mais nous nous reverrons, mauvais chrétien ! Les verres sont vidés... Le baron s'enfuit. La marquise étouffée de ce prompt départ et satisfaite de son épreuve, ne perd pas de temps pour aller raconter à son amie.

— Il a pâli, ma chère, il était furieux; moi j'ai bu jusqu'à la lie ! Ah ! nous avons bien fait les choses; n'en dites rien, je vous en prie... Ah ! c'est singulier, mais je ressens un malaise... — Vous plaisantez, marquise, vous avez toujours l'imagination fort impressionnable et la tête chaude comme le cœur. — Vraiment je souffre beaucoup, le mal augmente — Allons donc, la pièce est jouée, brusquez le départ et satisfait de son épreuve, ne perd pas de temps pour aller raconter à son amie.

Les colliques arrivent, les vomissemens se manifestent; l'amie, à son tour effrayée envoie chercher un médecin, qui trouve la marquise en proie à un affreux délire. On vole chez le baron : on le trouve entouré de médecins et de contre-poisons; il a à peine été incommodé, grâce à ces précautions et à la promptitude des soins qu'on lui a prodigués. Mais le mal augmente chez la marquise, qui avait poussé la plaisanterie jusqu'au bout. On a eu de la peine à paralyser les effets du poison.

ter les progrès de l'incendie. A quatre heures, le feu était entièrement éteint.

On ignore les causes de cet événement. Le tout est assuré par la Société d'Assurance mutuelle. La perte est évaluée de 9 à 10 mille francs.

Cet incendie a été marqué par une scène des plus touchantes. Sept enfants de M. Alex. Paulis reposaient près du foyer de l'incendie et des tisons enflammés tombaient jus que dans leur chambre. Qui peindra le désespoir de ce malheureux père de famille lorsque, réveillé par les cris d'alarme que jetaient ses enfants, il les voit exposés à périr si une main ferme ne vient les arracher au danger qui les menace. Rassemblant toutes ses forces, il se précipite au milieu des flammes, les enlève l'un après l'autre de leur lit et parvient heureusement à sauver ses pauvres enfants qui lui doivent une seconde fois la vie.

(Journal de Verviers.)
Le *Moniteur* donne aujourd'hui un aperçu du travail de la commission d'enquête chargée d'examiner les questions qui se rattachent au choix à faire entre les deux directions de chemin de fer de Bruxelles vers la Frontière de France par le Hainaut. Le journal officiel énumère seulement les pièces et documents communiqués à la commission, il promet de publier tout le travail.

M. Groen Van Prinsterer, éditeur privilégié de la correspondance de la maison d'Orange, vient de publier, à La Haye, un ouvrage sur les persécutions dont la secte religieuse des séparatistes (réformés dissidents) est l'objet en Hollande. Voici un extrait de cet ouvrage contenant l'opinion de l'auteur sur la réunion de la Belgique et de la Hollande :

On a reproché avec raison à la révolution française de n'avoir agi que sous l'impression de vaines théories. Mais à la chute de l'empire napoléonien, qu'a-t-on fait autre chose? A-t-on su profiter des leçons de l'expérience? A-t-on su se garder de l'attrait des théories dans les actes les plus importants? Non sans doute, et chacun le sait bien aujourd'hui. Les grandes puissances ont préparé dès lors de nouvelles révolutions à l'Europe. Il serait injuste de ne rechercher les causes des dernières révolutions que dans l'esprit d'insoumission des peuples.

L'année 1830 a été le développement naturel et presque inévitable de l'année 1815 (*Het jaar 1830 is de natuurlyke en byna onvermydware ontwikkeling van het jaar 1815 geweest*). Les nations et les princes ont payé cher l'application renouvelée des errements d'une grande époque (la domination française.) Notre roi aussi en a beaucoup souffert. Mais avec les meilleures intentions du monde il n'a pu remplir la tâche qui lui était imposée, à savoir de réunir ce qui était opposé de sa nature, de fonder deux nationalités complètement différentes, et de former un seul royaume tranquille et puissant. Notre roi chéri, entravé par des impossibilités réelles, a éprouvé bien des déboires, dont il peut demander compte aux puissances qui ont exigé de lui plus qu'il ne pouvait tenir.

Il faut, dit le *Journal des Flandres*, qu'une restauration soit bien impopulaire en Hollande, pour que M. Groen-Van Prinsterer, chaud partisan de la maison d'Orange, ose publier de pareilles vérités.

Un journal radical de Londres prétend avoir de bonnes raisons pour assurer que le mariage de la reine Victoria avec le 2^e fils du duc régnant de Saxe-Cobourg jeune neveu du roi des Belges, est assuré. Ce jeune prince s'appelle Albert-François-Auguste-Charles-Emanuel. Il est né le 26 août 1819. Il ressemble beaucoup au roi Léopold.

Les intentions pacificatrices de l'empereur de Russie, à l'égard de la Pologne paraissent devoir bientôt se réaliser. Le royaume de Pologne d'après ce que l'on dit dans les cercles bien informés, serait prochainement rétabli; un prince allemand qui, ayant épousé une princesse prussienne, se trouve l'allié de la famille impériale, serait investi des hautes fonctions de vice-roi. Des ouvertures sur cette nomination lui ont été faites par le prince Michel Gortckoff, qui veut de faire un voyage pour cet objet de Varsovie à Berlin. A l'occasion de l'installation du vice-roi, toute la famille impériale de Russie se rendrait à Varsovie, où se trouveraient en même temps plusieurs princes et princesses de Prusse. On ne peut voir qu'avec satisfaction ces dispositions de l'empereur Nicolas à l'égard de la Pologne, et on a tout lieu d'espérer que le peuple polonais, dans l'impossibilité bien positivement démontrée où il est de rétablir un gouvernement tout à fait national et indépendant, acceptera avec reconnaissance cet établissement d'une vice-royauté qui consacrerait sa nationalité et donnerait une administration spéciale appropriée à ses mœurs, à ses idées et à ses institutions.

(Journal de Paris.)
On trouve dans un journal de Batavia du 17 mai, l'annonce de la vente d'une famille d'esclaves, composée d'une cuisinière âgée de 46 ans, un bon domestique de 24 ans, un cocher de 21 ans et une bonne couturière de 18 ans.

Plus loin on lit :
Le 18 de ce mois on vendra des voitures, des chevaux, des bijoux et de l'argenterie, une harpe et l'esclave *Junon*, bonne cuisinière faisant la pâtisserie; *Malatje*, femme de chambre et *Byroen*, domestique, tous ces objets seront à voir la veille de la vente.

THEATRE.

MM. Herman et Sylvain ont terminé hier leurs débuts dans *Robert le Diable*.

M. Herman a donné au personnage de Bertram, un cachet que nous ne connaissons pas; cet acteur a de la verve, et manie sa voix avec facilité; il a fort bien chanté la valse *infernale*, qui, du reste, a été fort bien accompagnée. Nous ferons toutefois une observation: M. Herman s'efforce trop souvent de donner des notes dans le bas; sa voix n'est pas assez corsée, pour que ces sons produisent l'effet qu'il en attend.

Nous avons, dans nos précédents articles, fait connaître notre opinion sur le mérite de M. Sylvain. Il l'a encore justifiée dans le rôle de Robert. Cependant au duo du 3^e acte, dont il a fort bien chanté le commencement, il nous a fait perdre le plus beau passage; nous voulons parler de la phrase: *conquis par ma valeur*; ce morceau, tout belliqueux, est plein de rythme et de chant; M. Sylvain n'a pas été heureux dans la manière dont il l'a rendu.

L'admission de ces deux artistes a eu lieu sans contestation. Mlle. Céléste a continué ses débuts par le rôle d'Alice; nous le disons avec regret, ce rôle nous a semblé bien au-dessus de ses moyens.

Comme toujours, Mme. St. Ange a très-bien chanté la cavatine du 4^e acte, *Grâce!*

M. Alerne faisait son premier début dans le rôle de Raimbaut; cet artiste possède une voix agréable et assez forte; le duo du 3^e acte, entre Raimbaut et Bertram, est écrit sur une très-haute échelle; c'est en quelque sorte un fécul pour les secondes haute contre; M. Alerne l'a fort bien chanté.

L'exécution de *Robert* a laissé à désirer. La belle partition de Meyerbeer a été mal rendue; les chœurs seuls ont en quelque sorte soutenu l'ouvrage.

Dans la prière du 5^e acte, l'orchestre devrait bien chercher à s'accorder au diapason de l'orgue, et l'organiste aurait bien pu, ce nous semble, mieux saisir la mesure.

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le vendredi 22 de ce mois, à midi, dans une des salles de l'hôtel de ville, à l'ADJUDICATION DES TRAVAUX relatifs AUX FONDAMENTS de l'édifice destiné au Conservatoire de Musique et dont la construction aura lieu sur une partie du jardin de l'Université.

Le plan et le cahier des charges sont déposés au secrétariat de la ville, où l'on peut en prendre connaissance.

A l'hôtel de ville, le 15 septembre 1837.
Le président, Louis Jamme.

ANNONCES.

Société d'Harmonie.

Le TIRAGE DE LA TOMBOLA aura lieu définitivement DIMANCHE PROCHAIN, 24 du courant, sur les cinq heures de l'après dîner. 1721

HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souverain Pont.

A LOUER présentement une BELLE ET GRANDE MAISON avec la jouissance d'un petit jardin-verger, située quai d'Avroy, n° 585, chez M. MOUTON, fleuriste. S'y adresser. 1707

BELLE VENTE

BOIS TAILLIS.

MERCREDI 4 OCTOBRE 1837 A 10 HEURES DU MATIN, Le notaire BIAR, VENDRA PAR PORTIONS D'UN JOURNAL dans le bois d'Englebermont et du Château dit Granges, commune de ROTHEUX,

QUINZE BONIERS

DE BEAUX BOIS TAILLIS, Dont plus de la moitié est de pure essence de chêne et contient une quantité d'étaçons et autres bois propres aux houillères et extractions de minerais. — A CRÉDIT. On commencera par les bois nommés LASHAKE BOTTINS et BOUSGNÉE. 1722

UN CHEVAL de selle, A VENDRE. S'adresser quai d'Avroy, n. 619. 1716

VENTE D'UNE PIÈCE DE TERRE

A FLÉMALLE-GRANDE.

LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 1837, A 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, en la demeure de M. N. F. LEBURTON, à Flémalle-Haute, M^e FRAIKIN, notaire, PROCÉDERA devant M. le juge de paix du canton de Hologne-aux-Pierres, A LA VENTE D'UNE PIÈCE DE TERRE A LABOUR de la contenance de 4 v. g. située aux Hautes Longchetriches, commune de Flémalle-Grande, cultivée par M. Wallef. Le cahier des charges est déposé en l'étude dudit notaire ainsi qu'au bureau de M. le juge dudit Flémalle-Grande. 1715

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ AVEC TRÈS-GRANDE FACILITÉ

UNE MAISON.

AVEC COUR ET JARDIN CONTENANT 279 MÈTRES CARRÉS, ÉGALEMENT A VENDRE, 1995 MÈTRES CARRÉS DE TERRAIN,

SOIT EN MASSE, SOIT PAR PORTIONS que l'amateur voudra indiquer, dans ce cas chaque portion devra être prise sur une largeur à convenir en face du quai et prolongée sur une même largeur jusqu'à l'extrémité opposée.

CES IMMEUBLES SONT SITUÉS A LIÈGE, AU CENTRE DU QUAI DE LA SAUVENIÈRE, dans la situation la plus agréable et la plus salubre, ayant d'un côté une vue très étendue sur la promenade et quartier d'Avroy et de l'autre sur le bel et unique amphithéâtre formé par la montagne du Mont St. Martin.

S'adresser pour plus amples informations, au notaire BOULANGER, qui est chargé de cette vente. 1295

FABRIQUE DE SAINTE FOI.

MARDI 26 SEPTEMBRE 1837, A 3 HEURES APRÈS DINÉE,

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE FOI, A LIÈGE.

FERA PROCÉDER En l'une des Salles de l'École attenant à ladite Eglise;

PAR LE MINISTÈRE DE M^e MOXHON, NOTAIRE A LIÈGE,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES

PIÈCE DE TERRE A COTILLAGE,

Contenant y compris l'emplacement de l'ancien château, dit Racacaye, 45 ares 46 centiares, située à Liège, près de l'église Ste. Foi, faubourg St. Léonard, joignant du nord au chemin du faubourg, du levant à la ruelle dite des Douze Pieds et à Tilman Marnette, du midi à Henri Deco, et autres; du couchant aux enfans Gilles Fraikin et autres, exploitée par le sieur Lovinfosse.

Cette pièce de terre, se trouvant dans une position favorable pour bâtir, sera divisée en quatre ou cinq parcelles, chacune desquelles aboutira au chemin du faubourg.

Ces quatre ou cinq parcelles seront d'abord vendues séparément; elles seront ensuite réunies et exposées en vente en un seul LOT.

L'adjudication la plus favorable à la fabrique sera préférée.

S'adresser pour connaître les plan et conditions audit notaire MOXHON. 1692

VENTE TRÈS-CONSIDÉRABLE

SAPINS ET CHÊNES.

LUNDI, MARDI et MERCREDI, 23, 24 et 25 OCTOBRE 1837, chaque jour à dix heures du matin, dans les bois dépendans de son château d'OP-OETEREN, au territoire de la commune de ce nom et de celle de NEER-OETEREN, près de Maeseyk, M. le baron ROBERT DE SELYS-FANSON, de XHORIS, fera vendre publiquement par le notaire SERVAIS de Liège,

UNE GRANDE MASSE DE SAPINS,

LA PLUS BELLE VENUE

ET REMARQUABLES SURTOUT, PAR LEUR ÉLÉVATION AUTANT QUE PAR LEUR CIRCONFÉRENCE.

LA VENTE DE SAPINS sera immédiatement suivie de celle de CHÊNES, tous également propres AUX DIFFÉRENS GENRES DE CONSTRUCTION.

La situation des bois, au bord du canal de Bois-le-Duc à Maestricht, en facilitera la vidange, et ce canal, aujourd'hui navigable sur tous les points, réduit considérablement les frais de transport.

La vente se fera dans les bois mêmes, PAR MARCHES plus ou moins importants, à fixer avec les amateurs.

A six mois de crédit, moyennant solvabilité reconnue ou caution suffisante.

L'on se réunira au château.

S'adresser pour plus amples renseignements, au notaire SERVAIS, place derrière le Spectacle, n° 857, et à M. REYNOLDERS, bourgmestre et géomètre, à OP-OETEREN. 1686

VENTE

BOIS BLANCS, DE SAPINS

QUÉLQUES BEAUX CHÊNES.

LUNDI et MARDI, 30 et 31 OCTOBRE 1837, à 11 heures précises du matin, M. Robert baron DE SELYS-FANSON, FERA VENDRE, à son château de HASSELBROUCK, près de Waremmes, et par le ministère du notaire SERVAIS, à Liège:

1. PLUSIEURS GRANDES ALLÉES

BOIS BLANCS,

D'UNE GROSSEUR ET ÉLÉVATION PEU COMMUNES.

2° La FUTAIE DE SAPINS d'un bois dit *bois de sapins*; situé entre *Bovelingen* et *Hasselbrouck*.

3° Des CHÊNES d'une énorme grosseur et dont le nombre sera déterminé par le propriétaire.

4° Et diverses portions de TAILLIS fort avancés.

Le chemin de fer passe à quelques minutes des localités et ce voisinage ne peut que faciliter et favoriser l'écoulement des marchandises, dont il s'agit.

A crédit moyennant bonne garantie.

S'adresser, pour indications plus détaillées, au notaire SERVAIS et au concierge du château. 1687

**VENTE PUBLIQUE
D'HERITAGES RURAUX.**

LUNDI 6 NOVEMBRE 1837, à dix heures du matin,

le notaire **SERVAIS** de Liège,
PROCÉDERA

En la demeure du sieur André LEROY, aubergiste, à Lixhe,
À LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**DES BIENS FONDS,
CI-APRÈS DÉTAILLÉS ; SAVOIR :**

**CANTON DE BILSEN
(LIMBOURG.)**

Comm. d'Eben-Emael.

1. UNE PIÈCE DE TERRE A LABOUR, de 12 verges grandes, en lieu dit *Alle Brixhe Xhavée* et tenant à Jacques Delexhe, à Paul Jodogne et à Jeanne Lisen.
2. Une idem, de 8 verges grandes, en lieu nommé *Fond des Bruyères*, joignant audit Delexhe et à Louis Strooman.
3. Une idem, de 6 v. g. au même endroit, tenant audit sieur Jodogne, à Louis Notte et à la V^e Pascal Pery.
4. Une idem, de 5 v. g., à *la Grasse Poule*, joignant aux héritiers de M. Collardin, aux enfants de Théodore Hinguet, à M. E. Melkin et aux représentants Gerardy.
- Les quatre dernières parcelles sont exploitées par les enfants et gendres de feu le sieur Gerard Hinguet, d'Emael.
5. UNE PARCELLE DE TERRE de 14 v. g., tenant à Jean Poilvache, aux représentants Jean Jodogne et autres.
6. Une idem, de 12 v. g., au sentier du Meunier, joignant à la V^e Jean Thonnart et à Catherine Moreau.
7. Une idem, de 10 v. g., aboutissant à la V^e Pascal Pery et auxdits représentants de Jean Jodogne.
8. Une idem, de 10 v. g., audit *fond des Bruyères*, joignant au chemin, aux représentants du sieur Gerardy et de la V^e Louis Léonard.
9. Une idem, de 8 v. g., au même endroit, tenant aux représentants de Léonard Melotte et d'Elisabeth Melkin.
10. Une idem, de 8 v. g., aussi au *fond des Bruyères*, joignant à Jean Lenaers et à Guillaume Reguers.
11. Une idem, de 8 v. g., tenant à Joseph Delexhe, aux représentants de M. E. Melkin et au chemin.
12. Une idem, de 8 v. g., entre Eben et Emael, joignant à Gilles Bounam, à P. J. Verlaine et au chemin.
13. UNE IDEM, de 8 v. gr., au sentier du Meunier tenant à Gilles Bounam et à la veuve de Jean Thonnart.
14. UNE IDEM, de 5 v. gr., au même endroit, tenant à la veuve Daniel Melotte, à Jean Poilvache et autres.
15. UNE IDEM, de 5 v. gr., joignant à Henri Lenaers, aux représentants de la veuve Léonard et aux hospices de Maestricht.

Commune de Lanaye.

16. UNE PIÈCE DE TERRE, en lieu nommé au *Chéra de Lanaye*, contenant 1 bonnier, traversée par un chemin et tenant au *Chéra* et aux enfants de Théodore Hinguet.
17. Une idem, également au *Chéra de Lanaye*, contenant 4 v. gr., et joignant à Mme. de Wamps, aux enfants Théodore Hinguet et au *thier de Lanaye*.
18. Une idem, de 2 v. gr., audit *Chéra de Lanaye*, tenant à Simon Lenaers, à Léonard Poilvache et à Mathias Orban.
- Les quatorze dernières pièces sont détenues par le sieur Gérard Théodore Jodogne, d'Eben.
19. UN PRÉ de 11 v. gr., en lieu nommé au *Pré à la Croix*, tenant à Théodore Horiou, aux enfants Gilles Clockers, à François Hinguet et à la fabrique de Lanaye.
20. Une idem, de 5 v. gr., au *Pré Léva*, joignant à M. le Baron de Clercx de Waroux, à Joseph Hansotte, à Jean Doret et au chemin, dit la *Falisse*.
21. Une pièce de terre de 4 v. g., *dessous Lanaye*, tenant à Henri Leroy, à Thomas Varlet, au chemin, nommé *La Falisse* et aux enfants de Henri Colette.
22. Une idem, de 4 v. g., au *Wex-des Vaches*, tenant à Mme. de Wamps, à Nicolas Jockin, à la Meuse et au chemin de Liège à Maestricht.
23. Une idem, de 3 v. g., au même endroit, tenant à Anne Jockin, au chemin de Liège à Maestricht et à la Meuse.
- Les immeubles repris aux n. 19, 20, 21, 22 et 23, sont affermés au sieur Nicolas Jockin, de Lanaye.
24. UNE PIÈCE DE TERRE de 4 v. g. dans la campagne de Lanaye, détenue par la veuve de Jean Duchain, de Lanaye, et tenant aux enfants Léonard Hanquet et à la parcelle de pré, désigné au n. 19.

**CANTON DE MEERSEN,
Commune d'Eysden,**

25. UNE PRAIRIE de 1 bonnier 6 v. g. 10 p., en lieu dit, *dessous les prés des Naivagne*, à Breust, vis-à-vis du hameau de Nivelles, tenant à M. le baron De Clercx De Waroux, à Mathias Orban, à M. Troqui et à la parcelle suivante.
26. UNE PIÈCE DE TERRE, d'environ 12 v. g., dite *Ha-way*, plantée d'osiers, contigue à la prairie ci-dessus et aboutissant audit M. De Clercx De Waroux, à Lambert Le-ticheux et à la Meuse.
- Ces deux derniers objets sont affermés à la dame Catherine Halin, veuve Jean Bayeur, de Loen.
- La vente présente toutes les garanties désirables et les conditions laissent de grandes facilités de paiement.
- S'adresser, pour renseignements, plus amples, au dit notaire SERVAIS, derrière le Spectacle, n. 857, à Liège. 1723

**VENTE
DE
MAISONS, EN VILLE,
ET
DE FONDS RURAUX.**

LE MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1837, A 2 HEURES DE RELEVÉE,

LE NOTAIRE **SERVAIS**
PROCÉDERA,

EN SON ÉTUDE, À LIÈGE, RUE DU SPECTACLE, N° 857,

À LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

DES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS, SAVOIR :

- 1^o UNE MAISON cotée 396, située en la rue Hors-Château, avec cour, appendices et dépendances; joignant, d'un côté, à M. Pasque; d'un autre, à l'article suivant; devant, à la rue, derrière, au sieur Petit.
- Cette maison est occupée par le sieur Jean Bosman, marchand boulanger.
- 2^o UNE MAISON et dépendances, cotée 397, contigue à la précédente et tenant, d'un autre côté, aux demoiselles Carlier; derrière, audit sieur Petit.
- Cette seconde maison est habitée par M. Leclercq.
- COMMUNE DE BATTICE (canton de Herve.)
- 3^o UNE FERME, en *Wex*, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin potager et prairies, le tout formant un ensemble, d'une surface d'environ 6 bonniers et aboutissant à la veuve Rahier, au sieur Brouwier et à des chemins.
- 4^o DEUX PIÈCES DE PRAIRIE, contenant ensemble 4 verges grandes, joignant au chemin et aux hospices de Herve.
- La ferme, avec ces deux dernières prairies, est exploitée par le sieur Nicolas Dedoyart, et le bail en expire au 15 mars 1838.
- Il sera facultatif aux acquéreurs d'obtenir des facilités, au sujet du paiement.
- S'adresser au notaire SERVAIS, pour la communication des titres et tous autres renseignements. 1724

VENTE DE DRAPS.

MARDI, 26 SEPTEMBRE 1837, à 3 heures de relevée, une maison de cette ville CESSANT SON COMMERCE, fera vendre, par le notaire SERVAIS, en son étude, à Liège, place du Spectacle, à côté de l'hôtel d'Angleterre, une FORTE QUANTITÉ DE PIÈCES ET COUPONS DE DRAPS, de différentes qualités. AU COMPTANT. 1689

**VENTE
D' ACTIONS DE HOUILLIÈRE,
DE
BIENS FONDS RURAUX ET RENTES,
POUR SORTIR DE L'INDIVISION.**

LE MARDI, 16 OCTOBRE 1837, A 10 HEURES DU MATIN, le notaire SERVAIS, à Liège, procédera, devant M. OPHOVEN, juge de paix des quartiers du Nord et de l'EST de cette ville, au local de ses séances, rue Neuve derrière le Palais, n° 443, à L'ADJUDICATION PUBLIQUE DES OBJETS CI-APRÈS :

1^o QUATORZE ACTIONS

- dans la houillère de MARIHAYE, au territoire de Seraing sur Meuse.
- La richesse des couches, la qualité du produit et la situation assurée, à cet établissement, un haut degré de supériorité.
- 2^o UNE MAISON très convenable pour le commerce, située à Jemeppe, avec cour, magasin et jardin, y contigus; le tout aboutissant, d'un côté, au sieur Pagna, d'un autre, à Hanon et d'un troisième, à la grande route.
 - 3^o UNE MAISON et jardins de cinq verges grandes, y contigus, situés à Flémalle-Haute, en lieu nommé *Spinette*, joignant à Mme. veuve Deblie et au chemin.
 - 4^o DEUX PIÈCES DE VIGNOBLE, également sises en la commune de Flémalle-Haute, derrière l'église, en lieu dit *Bonniers des Hospices* et tenant aux sieurs Belin et Sacré.
 - 5^o UNE RENTE de 30 frs. 30 c., due par les représentants de la veuve JADOU, de Flémalle-Haute;
 - 6^o UNE IDEM de 2 1/2 setiers épeautre, due par Mathieu Bernard, de cette dernière commune.
 - 7^o ET UNE IDEM de 6 frs. 08 centimes à charge des sieurs d'Argent, Jadoul et Elias, de Flémalle-Grande et Chokier.
 - Les titres sont déposés chez le notaire; s'y adresser ou bien à M. le juge de paix. 1688

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

LUNDI, MARDI ET MERCREDI, 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE, À DEUX HEURES PRÉCISES,

LE NOTAIRE DUSART VENDRA, RUE DE L'UNIVERSITÉ,
LE BEAU MOBILIER
GARNISSANT L'HOTEL DU COMMERCE,

Notamment : Secrétaires, Commodes, Tables à coulisses, Canapés, Chaises bourrées et autres; le tout en acajou et en chêne; Pendules, Glaces, Linge, Literie, Rideaux, Poêles, Cuisinière, Batterie de Cuisine, UNE FORTE QUANTITÉ DE VINS, de différentes qualités et des meilleures années, etc. 1705

BOURSES.

PARIS, LE 19 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent.	108 20	Esp. D. diff. s. int.	4 3/4
Trois pour cent.	79 45	Dt. pas. s. int.	4 3/4
Act. de la B. de Fr.	2435 00	Belgic. Empr. 1832	100 00
Napl. Cert. Falc.	00 00	Banque de Belg.	100 00
Esp. Ardoin 1834.	20 1/4		

LONDRES, LE 18 SEPTEMBRE.

3 ^o consolidés	92 1/2	Espagne. Cortés.	19 5/8
Bel. em. 1832 C. D.	103 1/4	Différées	7 1/2
Holl. Dette active.	52 7/8	Passives	4 7/8
Portugais, 5 p. c.	40 1/2	Russie	00 00
Id. 3 p. c.	26 1/2	Bresil. Empr. 1834.	87

AMSTERDAM, LE 19 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active.	101 1/2	Inscr. au gr. livre.	66 5/8
Dito 2 1/2	52 3/4	Certif. à Amst.	96 1/2
Différée	00 00	Pologne. L. R. 300f.	100 00
Billet de change.	22 1/2	Lots de Rd. 50 f.	109 1/2
Syndic. d'amort.	93 1/16	Espagne. E. Ard.	18 7/16
3 1/2	75 15/16	Dito grad.	00 00
Soc. de comm. P.-B.	160 7/8	Dette différ. anc.	00 00
nouvelle.	00 00	nouv.	00 00
Russie, H. et C. 5	104 3/8	passive.	5 1/4
1829, 5	00 00	Autriche. Métal. 5.	400 1/4

ANVERS, LE 20 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	PARIS. Cert. Falc.	91 1/4
Det. différ.	45 1/2	STAT.-RO. Lev. 1832.	100 00
Emp. de 48 mill.	102 1/2	à An. 1834.	98 1/2
HOLL. Dette active.	00 00		
Rente remboursab.	97 1/4		
AUTRICHE. Métalli.	104 7/8		
Lots de fl. 100.	00 00		
de fl. 250.	430 00		
de fl. 500.	692 00		
Polou. Lots d. 300.	114 1/2		
de fl. 500.	134 1/2		
BRESIL. E. à L. 1831	86 1/4		
ESPAG. Empr. 1831.	18 1/8		
D. diff. 1834.	00 00		
Dit. p. 1834.	00 00		
Dette diff.	7 1/2		

CHANGES.

Amst., c. jours.	1/4 av.
Rotterdam, Idem.	1/4 av.
Paris, Idem.	1/8 av.
2 mois.	5/8 0/10 p.
Lond. p ^r Estr. c. j.	40 1/4
2 mois.	40 1/4
Ham. p ^r 40 Hb. c. j.	35 1/4
2 mois.	35 1/4
Bruxelles et Gand	1/4 d ^e

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 20 SEPTEMBRE 1837
L'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour par suite de la baisse à Paris de 1/8 0/10 et 1/4 à Londres. Ardoin ouvert 18 1/2 et reste 18 1/16 argent au comptant.
Primes fin courant 18 1/4 dont 1/4 argent.
On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 20 SEPTEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.		
Dette activ. 2 1/2.	53 1/2	A S. d'Ougrée.	119 00
Emp. Rotsch.	101 3/4	S Sars-Louch.	119 00
Fin cour.	101 3/4	Che de fer.	00 00
1836, 4 1/2.	92 3/4	S. de Venues.	00 00
Fin cour.	92 3/4	Bat. à V. Anv.	00 00
E. de la ville 1832	99 1/2	A S. St. Léona.	00 00
HOLL. Dette active	52 1/2	P S. Chatelin.	134 00
Rente domaniale	97 1/4	P S. Verreries.	00 00
AUTRICHE. Métall.	104 7/8	A Ecl. gaz. rés.	00 00
NAPLES. Falconnet	90 3/4	S. Raffinerie.	113 00
ESPAG. Dette act.	18 1/2	A Verr. Charl.	00 00
Fin cour.	18 1/2	P Expl. l'Espér.	00 00
pr. 4 m. d. l.	18 3/4	Des Brasseries.	00 00
différée 1830.	00 00	Librairie H.	00 00
dette passive.	00 00	Typogr. W.	00 00
PORT. Dona Maria	00 00	Fabr. de fer.	105 1/2
BRESIL 1824.	86 1/4	Mutual. ind.	113 1/2
ROME 1831.	99 3/4	C. de Bruges.	00 00
		H. F. Monc.	00 00
		Libr. Melin.	00 00
		S. act. réun.	102 1/8
		S. de Fleu.	00 00
		Ebenisterie.	00 00
		Librairie Sc.	00 00
		Fab. Pianos.	00 00
		H. F. Borin.	00 00
		Hoyoux.	00 00
		Fabr. de pap.	104 1/2
		Lits de fer.	00 00
		CHEMINS DE FER.	
		De Par. à St Ger.	00 00
		à V. r. d.	00 00
		riv. g.	00 00
		De Malh. à Th.	00 00
		Gambart.	00 00
		Luxembourg.	00 00

VIENNE, LE 12 SEPTEMBRE.
Métalliques, 105 1/5. — Actions de la Banque, 1381 1/4.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 SEPTEMBRE.
La barque suédoise Albertina, v. de New York, ch. de coton, potasse et sucre. — Le brick prussien Elisabeth, v. de Liverpool, ch. de riz, coton et potasse.

PLACE D'ANVERS, LE 20 SEPTEMBRE.
Café. — Les transactions de ce jour se composent d'environ 400 balles Brésil de 23 à 25 1/2 et 154 dito très commun à 22.
Sucre brut. — Sans affaires marquantes aujourd'hui dans cette douceur.
Sucre raffiné. — Il s'est écoulé environ 10,000 kil. pains Mélis pour l'exportation et 8,000 kil. Candi pour la consommation, à prix divers.
Sirop 29 1/2 à 30 escalins par 100 livres.
Rien de marquant à citer dans les autres articles.
Imprimerie de J.-Bte. NOSSERT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.